

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

**DECLARATION DE CANDIDATURE A LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR AU TITRE DE
PERSONNALITE EXTERIEURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE
LUMIERE LYON 2**

Je soussigné,

Monsieur,

Nom..... LUIS Prénom..... Julien

Adresse postale professionnelle : Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
205 place Guichard, 69003 LYON

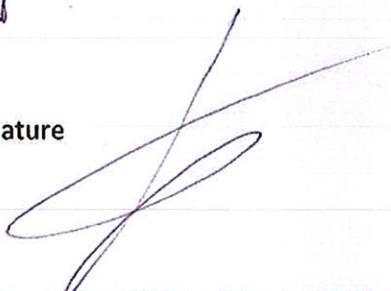
Téléphone professionnel : 06.15.09.80.35

Adresse électronique : julien.luis@shes.edu

Déclare faire acte de candidature à la fonction d'administrateur du Conseil d'administration de l'Université Lumière Lyon 2 au titre de personnalité extérieure, représentant des organisations représentatives de salariés. Joindre obligatoirement l'habilitation de l'organisation syndicale, la copie d'une pièce d'identité, un CV et une lettre d'intention.

Fait à Lyon le 13/06/2018

Signature



La déclaration et ses pièces jointes doivent être adressées au plus tard le jeudi 14 juin 2018 (minuit) à l'adresse suivante : dajim@univ-lyon2.fr



Objet : Conseil d'administration de l'Université Lumière - Lyon 2

Lyon, le 12 juin 2018

Je soussigné John Roux, secrétaire départemental de la Fédération Syndicale Unitaire du Rhône, atteste de la candidature de Julien LUIS au sein du conseil d'administration de l'Université Lyon 2.

Julien Luis est membre de la Commission délibérative fédérale départementale de la FSU et habilité à représenter le syndicat au sein du Conseil d'administration.

John Roux

Julien LUIS
Agrégé d'espagnol

Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
205, Place Guichard
69003 LYON

Né le 12/05/1974 à Villefranche s/Saône (69)

1993-1994 : Licences d'Histoire et d'Espagnol à l'Université Lumière Lyon 2

1994-1995 : Maîtrise d'Espagnol l'Université Lumière Lyon 2

1995-1996 : Préparation à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'IUFM de Lyon aux concours d'espagnol de l'enseignement secondaire

1996-1997 : professeur stagiaire dans l'académie de Lyon

1997-2002 : professeur remplaçant dans l'académie de Créteil

Depuis 2002 : professeur au Lycée Ampère, Lyon
Élu au CA du Lycée pour le compte de la liste FSU

Depuis 2011 : commissaire paritaire académique pour le compte de la FSU à la CAPA agrégées de l'académie de Lyon.

Depuis 2013 : suivi des questions GRETA et Formation Continue des Adultes (FCA) dans l'académie de Lyon pour le compte de la FSU du Rhône et depuis 2015 membre du Conseil Consultatif Académique de la Formation Continue des Adultes (CCAFCA) et à la Commission Académique Consultative des Conseillers en Formation Continue (CAC CFC).

Depuis 2014 : Représentant au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) pour le compte de la FSU

LUIS Julien
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
205, Place Guichard
69003 LYON

Note d'intention

J'ai l'honneur de présenter aux membres du Conseil d'Administration de l'Université Lumière Lyon 2 ma candidature à la fonction d'administrateur au titre de personnalité extérieure, représentant des organisations représentatives de salariés.

Professeur dans le secondaire à partir de 1996 puis dans le post-bac depuis 2010, cela fait vingt ans que je siége dans les CA des différents établissements dans lesquels j'ai été nommé. Élu en particulier depuis quinze ans au CA du Lycée Ampère, qui offre un enseignement pré-bac et post-bac et qui est mon établissement d'affectation, j'ai acquis, au fil des années, une connaissances du fonctionnement des instances de l'Éducation Nationale.

Le Lycée Ampère a été jusqu'en janvier 2016 établissement support d'un GRETA ce qui m'a amené à suivre pour la FSU de l'académie de Lyon le dossier des GRETA où les enjeux autour de la gestion de ressources humaines et des conditions de travail des personnels sont essentiels. Je suis membres pour la FSU de deux instances consultatives relatives à la Formation Continue, le Conseil Consultatif Académique de la Formation Continue des Adultes (CCAFCA) et la Commission Académique Consultative des Conseillers en Formation Continue (CAC CFC).

Je siége, enfin, pour le compte de la FSU au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE). Cette instance consultative du Ministère de l'Éducation Nationale dans laquelle siègent des membres des organisations syndicales, d'associations de parents d'élèves et d'usagers de l'Éducation Nationale, d'élus des collectivités territoriales, se réunit à Paris plusieurs fois par an et émet des avis sur tous les textes officiels et programmes relatifs à l'enseignement primaire, secondaire et post-bac. Cette fonction me permet d'avoir une connaissance précise de l'actualité du système éducatif.

Cette candidature se situe donc dans une perspective de contribution à une gestion de l'Université prenant en compte les besoins et les aspirations des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs. Je vous remercie par avance pour toute l'attention que vous voudrez bien y accorder.

Julien LUIS
Le 13 juin 2018